



Remise du Prix humaniste 2013 à la présidente de l'AQDMD, Hélène Bolduc par Michel Virard et Édouard Boily, présidents de l'AHQ et de la FHQ

Création du Prix humaniste

21 mars 2013

Centre humaniste du Québec

Nous entendons souvent que nous sommes condamnés, que le monde empire, que nous nous dirigeons vers un cul-de-sac. Des millions d'années de survie sous la pression de la sélection naturelle ont probablement optimisé notre acuité à détecter les dangers et les menaces. Notre vision du monde serait ainsi biaisée, focalisant de notre attention sur les périls plutôt que sur les améliorations et les avancements.

Or, objectivement et depuis des millénaires, nous vivons une formidable progression, une accélération même, de notre espèce autant sur le plan des connaissances, de l'art, de la technologie, de la gouvernance que de l'éthique. Nous progressons, malgré les fluctuations statistiques et, quelquefois, un pas apparemment en arrière, mais nous progressons.

L'humanisme séculier reconnaît que nous sommes non seulement en contrôle de la progression de notre destin et que nous en avons la responsabilité, mais que l'expression du potentiel de l'être humain est plus devant nous que dans notre rétroviseur, plus dans notre créativité que dans notre mémoire.

L'Humanisme séculier est une vision positive et rationnelle de l'existence humaine, dont l'esprit critique rejette le surnaturel et les superstitions sans évidences, inspirée par la compassion, l'entraide et le respect tout en étant éclairée par la raison, les sciences et les arts. Ce sont ces valeurs ainsi que la liberté de conscience et d'expression, les droits humains, la responsabilité sociale, la curiosité scientifique, le souci de l'humanité, la dignité humaine, etc. qui sont promulgués par l'humanisme séculier.

Dans l'objectif de récompenser des personnes ou des organismes qui s'illustrent dans la promotion des valeurs humanistes et de la pensée critique au Québec, la Fondation Humaniste du Québec, en collaboration avec l'Association Humaniste du Québec est fier de créer le Prix humaniste et de l'accompagner d'une bourse de 5000 \$. Nous espérons que cette bourse stimulera l'affirmation des idéaux de l'humanisme séculier au Québec.

Edouard Boily
Président de la Fondation humaniste du Québec
edouard.boily@gmail.com
fondhum.org

ASSOCIATION HUMANISTE DU QUÉBEC

1225 Est, boul. Saint-Joseph, Montréal, Québec, H2J 1L7
Tel. 514 333-5560 — info@assohum.org - Site web : <http://assohum.org>

Remise du Prix humaniste du Québec 2013

Ce sont les conseils d'administration de la Fondation et de l'Association humaniste qui ont eu la tâche de déterminer, conjointement, le lauréat du premier Prix humaniste du Québec décerné à ce jour. Nous sommes particulièrement fiers de récompenser par ce prix une organisation qui n'a cessé, depuis sa naissance, d'aiguillonner le Québec vers un but cher aux humanistes : permettre aux Québécois dont la fin de vie n'est plus qu'une horreur insupportable, d'abrèger leur souffrance et de mourir dans la dignité, et cela même et surtout s'ils n'ont plus la capacité physique pour prendre les choses en main par eux même. Je précise que ce but était déjà inscrit dans les gènes de la Fondation et de l'Association humanistes dès leur création puisqu'ils avaient très tôt créé un comité sur l'euthanasie et le suicide assisté. L'éthique humaniste se soucie d'abord de la personne humaine et c'est avec admiration que nous avons observé le travail de cette organisation pour sensibiliser la population en général, et les décideurs en particulier, aux travaux dans ce domaine et surtout aux expériences positives réalisées hors Québec. Nous avons aussi observé les résultats de ces efforts et nous avons constaté que le corps médical avait changé profondément son orientation sur ce sujet au cours des dernières années. Nous croyons que cette organisation a été un acteur important dans cette prise de conscience des médecins. Un des effets importants de cette prise de conscience a été la possibilité pour le gouvernement du Québec d'envisager ce qui paraissait inconcevable il y a peu :

proposer un projet de loi légalisant une aide à mourir en fin de vie dans un cadre restreint. Il s'agit d'un jalon important dans cette marche vers un plus grand respect de l'autonomie des personnes.

Il me fait plaisir de décerner le Prix humaniste du Québec 2013 à AQDMD, c'est-à-dire à **l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité**, pour son action déterminante en faveur de ceux qui souffrent sans espoir. C'est donc à **Madame Hélène Bolduc**, présidente en exercice de l'AQDMD, que nous remettons les attributs de ce prix, à savoir une plaque commémorative et un chèque de 5000\$.

Michel Virard
Président
Association humaniste du Québec

Allocution d'Hélène Bolduc

Remerciements pour le prix humaniste 2013 décerné par la Fondation et l'Association humaniste du Québec, à Montréal, le 21 mars 2013

Bonjour à tous,

À titre de présidente de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité, je remercie sincèrement la Fondation et l'Association humaniste du Québec pour cet honneur et la reconnaissance sociale que vous témoignez à notre mouvement.

L'AQDMD défend le droit fondamental à une mort digne et mène un combat politique pour le respect des valeurs de liberté, de dignité, de compassion, de justice et d'autonomie personnelle dans un domaine particulièrement important et sensible, celui de la vie et de la mort de chacun d'entre nous.

Nous avons privilégié la création de réseaux de collaboration avec des individus et de nombreux organismes et associations citoyennes et avons travaillé afin de rejoindre et rassembler divers milieux d'influence partageant des intérêts communs.

Au Québec, au Canada, en France, en Belgique, en Hollande, en Suisse, l'AQDMD a trouvé des alliés, des mentors, des experts en médecine palliative, en droit de la santé et politiques publiques. Tous ces gens nous ont aidés à obtenir des avancées surprenantes sur la question de mourir dans la dignité dans notre coin de pays. L'Association humaniste du Québec est rattachée à ce réseau et j'aimerais souligner particulièrement aujourd'hui les moments privilégiés de discussions que j'ai passés avec Bernard Cloutier. Des liens d'amitié et de complicité se sont créés spontanément entre nos deux associations car nous partageons avec les humanistes les valeurs de dignité, de liberté et d'autonomie décisionnelle, de même que celles de la pensée critique et du refus du dogmatisme, lesquelles font partie des raisons d'être de nos deux Associations.

Dans l'éventail de nos actions, nous visons entre autres à combattre la désinformation des opposants et à briser le tabou de la résignation passive devant notre finalité qu'est la mort. Nous ne sommes pas des apôtres inconditionnels de l'euthanasie, du suicide médicalement assisté ou de l'aide médicale à mourir. Nous ne sommes ni pour ni contre la sédation terminale ou palliative. « *Le droit de choisir* » est notre devise.

Nous nous opposons à l'intransigeance, au chantage, à la diffamation et à la vision romantico-religieuse des défenseurs de la vie à tout prix. Nous privilégions une manière positive de travailler qui consiste à informer et sensibiliser la population. Nous passons par les voies politiques, par exemple celle de la participation à la commission parlementaire sur la question de mourir dans la dignité. Nous sommes présents dans les médias, dans divers regroupements et associations, de même qu'à certaines tables de concertation qui touchent aux enjeux juridiques, médicaux et éthiques de cette cause. Notre présence sur le terrain depuis cinq ans s'est avérée constante.

Un projet de loi dépenalisant l'aide médicale à mourir est prévu pour juin au Québec. Des représentants des ordres professionnels concernés par ce changement législatif sont actuellement actifs dans des comités de travail afin d'élaborer des guides de pratique pour mieux encadrer les soins de fin de vie. La ministre Véronique Hivon est responsable de ce dossier. Avec l'appui de l'appareil administratif des ministères de la Santé et de la Justice, elle planifie la mise en œuvre des rapports de la Commission parlementaire et du Comité d'experts juristes consultants.

Parallèlement à ces actions qui se déroulent au palier provincial, un recours devant les tribunaux en Colombie-Britannique nous conduira probablement en Cour Suprême d'ici deux ans.

D'ici là, il ne faut rien tenir pour acquis et nous profitons de cette occasion pour inviter les personnes sensibles à cette cause à contribuer à cet important débat de société.

Les opposants se retrouvent parmi les militants fondamentalistes pro-vie et un groupe de médecins qui, même s'ils sont minoritaires au sein de l'Ordre professionnel, tentent d'influencer l'opinion publique. Ils sont animés d'une foi de charbonnier et font de la désinformation en jouant sur la crédulité et la vulnérabilité des personnes devant la mort.

Nous avons donc besoin de la contribution citoyenne de philosophes, d'écrivains, de sociologues, de journalistes et de juristes pour nous aider dans la conquête de cette ultime liberté.

Je vous remercie en mon nom personnel et au nom des membres de notre association qui sont honorés par ce prix aujourd'hui.

Hélène Bolduc,
Présidente de l'AQDMD
Le 21 mars 2013